

COVID : DÉCONFINEMENT ÉTAPE 2 DU 9 JUIN 2021



Il ne faudra pas être daltonien pour quitter le pays par les airs à partir du 9 juin 2021.



Voici comment le Secrétaire d'État Clément Beaune (Chargé des Affaires européennes) voit les choses... en couleurs évidemment (voir son interview ci-dessous). Bon à savoir, et peut-être rassurant ☐ les jaunes (Chinois) même vaccinés ne pourront pas venir en Europe (vaccins non reconnus par l'Agence européenne du médicament). Idem pour les Russes ("rouges" aussi pour l'occasion). Ils garderont leurs devises, et tant pis pour le budget de l'État déjà bien affaibli par les aides COVID. En revanche "Welcome" aux pays "verts", Japonais, Australiens, Coréens du Sud, Libanais, Israéliens, Néozélandais, Singapouriens et aux européens de l'Union, bien évidemment.

<https://jean-de-pont-scorff.fr/wp-content/uploads/2021/06/RTL-soir-040621-Secretaire-Etat-Clement-Beaune-Codes-couleur-pour-voyager.mp3>



Comme vous avez pu le constater en écoutant le ministre, il y a de grosses divergences entre les pays européens notamment sur l'âge des enfants. Mais on s'active à Bruxelles à coordonner les mesures. Les choses devraient donc aller en s'améliorant.

Pour ajouter au casse-tête, le PDG d'Aéroports de Paris interviewé le 8 juin par RMC, n'était pas très optimiste quant aux conditions dans lesquelles se feront les embarquements à Roissy et Orly. Écoutons-le (extrait de son interview) :

<https://jean-de-pont-scorff.fr/wp-content/uploads/2021/06/Linvite-de-lactu-Augustin-de-Romanet-PDG-aeroport-de-Paris-extrait-080621.mp3>

Mais qu'importe toutes ces petites tracasseries. L'essentiel n'est-il pas de pouvoir partir loin, très loin pour oublier, un temps, les ennuis et jouir pleinement de la vie ? □

Dernière minute, si la liberté de circulation dans l'espace Schengen est avant tout, selon le Commissaire à la santé Stella **Kyriakides**, "*[l'un des droits les plus précieux des citoyens de l'UE](#)*" tout est prévu pour limiter cette liberté. En effet le site EC.Europa.eu précise qu'un "**Frein d'urgence**" même pour les personnes vaccinées a été envisagé "*[si la situation épidémiologique se détériore rapidement ou lorsqu'une prévalence élevée de variants préoccupants ou à suivre a été signalée](#)*". Attention chers amis européens, on continue à vous tenir à l'œil et ce n'est pas un vaccin qui va vous donner tous les droits ! Il n'est pas exclu que vous soyez obligé(e) de rentrer au pays dare-dare au milieu de vos vacances.

Mes chers compatriotes, comme disait Chirac avant que la patrie ne soit diluée dans l'Union européenne (que les Français ne voulaient pas à 54,67 % – j'aime à le répéter), si vous souhaitez vraiment vous

débarrasser des contraintes du COVID le temps d'un été, je vous invite à voyager dans notre beau pays doté de sites merveilleux. A bon entendeur...

Photos : <https://www.lefigaro.fr/voyages/> – <https://www.manutan-collectivites.fr/> – <https://actu.orange.fr/france/coronavirus> – Audios : RTL soir – RMC matin.